

PRATIQUE OFFICIELLE D'ALLOCATION DE CAPACITÉ POUR SAM

Suite à l'introduction d'une nouvelle allocation de capacité pour les mainteneurs de marché sur options en janvier 2003, Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») met en place une pratique officielle d'allocation de capacité pour englober l'ensemble des activités de la Bourse, avec comme objectif une gestion adéquate des besoins des participants.

La pratique officielle d'allocation de capacité entre en vigueur le 30 juin 2003.

Elle se décline ainsi :

1. Marché des options sur actions et sur obligations

- a) 2 messages par seconde sont alloués aux participants agréés (excluant les activités de mainteneur de marché) (soit une connexion logique avec 2 messages par seconde, soit 2 connexions logiques avec chacune une capacité de 1 message par seconde).
- b) 1 message «Bulk Quote » par seconde est alloué aux firmes pour chaque 2 assignations officielles de mainteneur de marché, via une seule connexion logique. Les logiciels des firmes mainteneurs de marchés doivent être capables d'envoyer des «Bulk Quote » pour être éligible selon ces pratiques. La clause « grand-père » qui a été attribuée aux mainteneurs de marché antérieurs cessera d'exister au 30 juin 2004.

2. Marché des contrats à terme (contrats à terme et options sur contrats à terme)

- a) 5 messages par seconde sont alloués aux participants agréés (soit une connexion logique avec 5 messages par seconde, soit un total de 5 messages par seconde répartis entre l'ensemble des connexions par firme);
- b) 5 messages par seconde sont alloués aux participants agréés qui maintiennent un marché sur les contrats à terme et options sur contrats à terme (soit une connexion logique avec 5 messages par seconde, soit un total de 5 messages par seconde répartis entre l'ensemble des connexions par firme).

Circulaire no : 081-2003

3. Système de remplacement (« Backup »)

2 messages par seconde sont alloués à un participant agréé pour un système de remplacement (soit une connexion logique avec 2 messages par seconde, soit 2 connexions logiques avec chacune une capacité de 1 message par seconde).

Pour toute assistance et support, veuillez contacter l'équipe du Support Technique au 1-877-588-8489.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale